



FICHE ACTION DE LA COLLECTIVITE

Organisation de chantiers participatifs



Mobilisation

N° de l'action :

→ Objectifs et cibles de l'action

Protéger et/ou restaurer la biodiversité tout en impliquant les citoyens sur des actions concrètes, c'est l'objectif des chantiers participatifs nature. Les chantiers participatifs sont un outil efficace d'appropriation de la biodiversité par les acteurs locaux des territoires et notamment les citoyens. Ils permettent non seulement de sensibiliser sur les enjeux et bénéfices qu'apportent la nature, mais aussi sur la bonne gestion des espaces naturels.

→ Descriptif de l'action

Vous trouverez des éléments techniques sur le centre de ressource du site de l'ARB.

En Bourgogne-Franche-Comté, les structures naturalistes partenaires de l'Agence Régionale de la Biodiversité proposent des dates aux citoyens pour participer à des chantiers organisés pour préserver la biodiversité. Le chantier nature est un levier d'action pour la collectivité sur plusieurs domaines en parallèle : celui de pédagogie appliquée, d'insertion sociale et bien évidemment de gestion de la biodiversité.

Outre sa contribution tangible à la préservation de l'environnement, l'engagement dans les chantiers nature offre également une occasion d'échange entre citoyens partageant une sensibilité commune envers la nature. Cette dimension conviviale et événementielle peut être un élément constitutif de la vie de la collectivité. Ces chantiers peuvent être ouverts à tous les citoyens, mais peuvent également cibler des publics spécifiques tels que les étudiants en formation dans des lycées agricoles, des maisons rurales ou des programmes de formation professionnelle (BEP), les agriculteurs ou les personnes en situation d'insertion professionnelle. Pas besoin de qualifications particulières, le technicien référent et/ou le conservateur bénévole du site seront là pour guider les participants et leur fournir les outils nécessaires.

Le contenu du chantier participatif s'adapte en fonction des enjeux territoriaux et souhaits des communes. Il peut varier en fonction des territoires (actions autour de la sauvegarde des amphibiens, plantation de haies, récolte de graines Végétal Local, Lutte contre les espèces exotiques envahissantes comme l'Ambrosie, création/restauration de mare, végétalisation d'espaces publics, fabrication de gîtes à chauves-souris...

→ Dispositif de suivi-évaluation de l'action

La liste des indicateurs à suivre et des livrables à produire pour s'assurer de l'efficacité de l'action au terme des 3 ans d'engagement.


• INDICATEURS
 Nombre de chantiers participatifs organisés / Nombre de participants
 Autre [facultatif] :

• DOCUMENTS PRODUITS
 Bilan de l'action
 Autre [facultatif] :

Agence Régionale de la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté - Annexe à la demande d'adhésion TEN

→ Modalités de mise en œuvre de l'action

i Indiquer les collaborateurs ou les partenaires impliqués (ou co-porteurs), le calendrier de mise en œuvre avec ses principales étapes, la durée du projet, ainsi que les moyens humains et financiers mobilisés ou à mobiliser.



Liste des pièces-jointes annexées (facultatif) > Plans, photographies, dossiers.



→ Correspondance à la [Stratégie Régionale pour la Biodiversité \[SRB\]](#)

D1	D/ Entraîner l'adhésion et la participation de tous	1/ Faire émerger une culture de la nature
----	---	---

→ Préconisations **i** [Cadre réservé à l'instruction]